

Un procès politique contre le vice-président équatorien est envisagé



Quito, 30 décembre (RHC)- La Commission de Supervision de l'Assemblée Nationale de l'Équateur se réunira le 2 janvier prochain pour entamer les démarches du procès politique contre le vice-président sans fonctions, Jorge Glas, condamné à 6 ans de prison pour association de malfaiteurs dans le cadre du scandale sur des ports-de-vin versés par l'entreprise brésilienne du bâtiment Odebrecht.

L'Assemblée Nationale a fait savoir dans un communiqué que les membres de la Commission ont été convoqués pour amorcer la procédure du procès politique après que la Cours Constitutionnelle ait émis un rapport d'admissibilité pour que le Législatif commence le procès.

Le 13 décembre dernier, un Tribunal Pénal a condamné Jorge Glas à 6 ans de prison pour association de malfaiteurs après que le Parquet l'ait accusé d'avoir reçu des ports-de-vin pour 13,5 millions de dollars pour bénéficier Odebrecht avec des contrats de l'état dans 5 projets dans des secteurs stratégiques.



Radio Habana Cuba